

ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT MARITIME

XXIVème JOURNEE RIPERT



LUNDI 3 JUILLET 2017

Depuis 1993, l'Association Française du Droit Maritime organise chaque année un séminaire d'une journée, consacré aux problèmes d'actualité du droit maritime, intitulé Journée RIPERT. Cette manifestation réunit juristes et non juristes intéressés par l'évolution de cette branche du Droit à la fois sous ses aspects nationaux, communautaires et internationaux.

Fédération Française de l'Assurance
26, Boulevard Haussmann
Paris 9^e

Frais de participation incluant le déjeuner :

Membres de l'AFDM : 100 €

Non-membres : 120 €

Etudiants 50 € (sans déjeuner)

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner impérativement avant le 20 juin 2017 au Secrétariat de l'AFDM

Nombre de places limité

10, rue de Laborde - 75008 Paris
Tel. 01 53 67 77 10 / Fax. 01 47 23 50 95
Email. contact@afdm.asso.fr

NOM : **PRENOM :**

FONCTION : **SOCIETE :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : **VILLE :**

TEL. : **FAX :** **E.MAIL :**

Je désire m'inscrire à la XXIVème "Journée Georges Ripert" du 3 juillet 2017.
Je vous adresse ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'AFDM pour les frais d'inscription.

XXIVème Journée RIPERT

8h30 Accueil des participants

9H00 La vie de l'Association. Présentation de la 24e Journée Ripert

Me Philippe GODIN, Président de l'Association Française du Droit Maritime

Session du matin :

9h30 La déconstruction des navires de plaisance

Me Agnès ROYER-FLEURY, Avocat au barreau de Nantes

10h30 PAUSE

10h45 La saisie de navire : codification de la partie réglementaire du Code des Transports

M. Jean-Pierre REMERY, Conseiller Doyen à la Cour de cassation (Chambre commerciale)

11h45 Droit de la mer : la sentence arbitrale de la CPA du 12 juillet 2016

M. le Professeur Jean-Paul PANCRACIO

13h00 DEJEUNER – Brasserie Haussmann, 12 Boulevard Haussmann, 75009 Paris

Session de l'après-midi

14h30 Les nouvelles technologies à l'épreuve du droit maritime :

- **Les drones maritimes**

Me Charles de CORBIERE, Avocat au barreau de Paris

- **Les navires sans équipage**

M. le Professeur Gaël PIETTE

16h30 PAUSE

16h45 Panorama de la jurisprudence maritime en 2016

M. le Professeur Philippe DELEBECQUE

17h45 Clôture de la Journée